

très précieuse, car elle a permis aux nations libres de l'est et de l'ouest de concilier leurs opinions. Notre premier ministre, M. St-Laurent a joué, à Londres, un rôle de tout premier plan dans les discussions qui visaient à mettre d'accord les divers points de vue.

La première réponse de Pékin à notre déclaration de principes était certes ambiguë; elle semblait vraiment un refus, puisqu'elle réaffirmait apparemment la thèse selon laquelle la cessation des hostilités devait suivre les négociations au lieu de les précéder. Afin de chercher à dissiper ce qui pouvait être ambigu, à nos yeux, — et ce qui l'était effectivement, comme nous l'avons vu, — notre Premier ministre a adressé, le 18 janvier, un message au Premier ministre de l'Inde. Il lui déclarait que, puisque le gouvernement de l'Inde maintient une ambassade à Pékin, il serait utile de tâcher d'obtenir par son intermédiaire des précisions au sujet de certains points que les communistes chinois avaient énoncés en réponse à notre déclaration de principes. C'est à la suite de cette initiative de notre Premier ministre et de M. Nehru que le gouvernement chinois a fourni, dans son message du 22 janvier, les éclaircissements demandés. Ces précisions semblaient donner plus d'espoir, puisqu'on y déclarait pour la première fois en des termes assez clairs que la cessation des hostilités pourrait être acceptée d'un commun accord lors de la première réunion d'une conférence convoquée pour discuter les questions d'Extrême-Orient, et que les discussions d'ordre politique n'auraient lieu qu'après une entente sur la cessation des hostilités. Cette réponse était donc fort encourageante pour certains d'entre nous.

Pendant que se poursuivaient ces pourparlers en vue d'une trêve, les propositions tendant à faire reconnaître formellement les communistes chinois comme agresseurs par les Nations Unies sont restées en suspens.

... La semaine dernière nous avons été saisis, aux Nations Unies, de deux résolutions. Nous avons été appelés à décider de ce que nous en ferions. Nous savions qu'une telle décision pourrait avoir des conséquences très graves.

La première de ces deux résolutions était la résolution asiatique comportant une conférence de sept pays, dont feraient partie l'URSS et la Chine communiste, une conférence à sept en vue de discuter non seulement les questions politiques, mais celle d'un « cessez le feu », une conférence où, s'il faut en juger par le texte de l'invitation, il eût été possible de prolonger pas mal de discussion avec le gouvernement de Pékin même avant cette conférence. C'est pour cela que nous n'avons pas trouvé cette résolution satisfaisante. Dans un discours prononcé vendredi dernier, nous proposons certains points qui, à notre sens, supprimeraient le danger que comporte la résolution asiatique, parce qu'ils auraient établi dans une résolution un programme concret et précis de négociations immédiates. Parmi ces points, nous proposons même une date de convocation de la conférence, le lieu où elle pourrait se tenir et le délai maximum après lequel, si Pékin n'avait pas répondu, nous pourrions présumer qu'il n'y répondrait pas. Allaient faire partie de cette conférence plusieurs pays qui ne participaient pas aux mesures prises pour rétablir l'ordre en Corée, entre autres l'URSS qui s'était refusée à cette participation dès le début des hostilités. Or un des points que nous faisons valoir c'était de soustraire à l'égide de la conférence les négociations en vue d'un « cessez le feu ». Les négociations sur ce point allaient relever d'un organisme plus approprié et composé de trois membres: la Commission des Nations Unies en Corée, les États-Unis et le gouvernement de Pékin.

Si l'on avait inséré dans la résolution de l'Inde les points que nous avons soulevés et que nous avons précédemment discutés avec les délégués de l'Inde et des États-Unis, nous l'aurions appuyée. On a inséré une de nos propositions, mais non les autres, sans doute parce qu'on a cru qu'elles rendraient encore plus difficile à Pékin l'acceptation de la résolution. L'attitude des États-Unis à l'égard de nos propositions était fort simple. Ils estimaient qu'il n'y avait plus lieu de négocier avec Pékin tant qu'on n'aurait pas adopté la résolution qui condamnait Pékin et instituait